

Liste de vérification après sinistre

Système de chauffage hydronique (à eau chaude)

Voici une liste de travaux à effectuer sur le système de chauffage à eau chaude à la suite d'une inondation. Les travaux devant être exécutés par un entrepreneur doivent être obligatoirement confiés à un membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) détenteur de la licence d'entrepreneur de construction 15.4 – Entrepreneur en systèmes de chauffage hydronique.

Pour obtenir une liste des entreprises qualifiées de votre région, visiter le www.cmmtq.org.

Nom de l'entrepreneur : _____ Nom du travailleur : _____

Adresse des travaux : _____

Date : _____ Signature travailleur : _____ Signature propriétaire : _____

Note à l'entrepreneur : initialer les travaux effectués dans la liste.

| Appareil de chauffage | | | |
|--|--|---|--|
| À faire par le propriétaire | | À faire par l'entrepreneur | |
| Communiquer avec un entrepreneur spécialisé | | Vérifier et nettoyer l'appareil, les contrôles et le filage | |
| Ne pas utiliser l'appareil | | Vérifier le moteur et le volute (impeller) du circulateur | |
| S'assurer que l'alimentation électrique de l'appareil est coupée | | Vérifier le réservoir d'expansion | |
| Fermer le robinet d'alimentation du gaz naturel ou fermer le robinet situé à la sortie du réservoir de mazout ou à la sortie du réservoir de propane | | Vérifier la chambre de combustion | |
| | | Vérifier l'étanchéité de l'échangeur de chaleur | |
| | | Remplacer l'isolation de l'appareil | |
| | | Vérifier le robinet d'admission d'eau (Mueller), la soupape de sûreté et le DAr | |
| | | Vérifier les soupapes de contrôle | |
| | | S'assurer de l'intégrité et de l'étanchéité du réseau de distribution | |
| | | S'assurer de l'intégrité et de l'étanchéité du conduit d'évacuation des gaz de combustion | |

